



**PROCES-VERBAL COMPLET
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 10 MARS 2025 A 20h00**

Le Lundi 17 Février 2025,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le Vendredi 28 Février 2025, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bertrand DURANTON, Maire.

Etaient présents : M. DURANTON Bertrand, M. HUTHER Fabrice, M. SEIGLE Didier, Mme BOUCHON Sylvie, M. BACHER Bruno, M. QUEMIN Denis, M. JOURDAN Jérôme, Mme GENIN Chantal, M. SLACHETKA Emmanuel, Mme DELORME Séverine, Mme SCHULTZ Laurence, Mme BOUCHON Céline, M. THIVOLET Daniel, Mme MATHIEU Emilie

Excusés :

Absent :

Procuration :

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivité Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme GENIN Chantal est désignée pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal complet de la séance du Conseil Municipal du 17 Février 2025
- Administration Générale :
 - o Délibération :
 - Vote du Budget Prévisionnel 2025
 - Affectation des résultats
- Divers :

APROBATION DE COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :

Le procès-verbal complet du Conseil Municipal du 17 Février 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire annonce que 2025 sera axé sur 3 points :

- La non augmentation des taxes
- La création de l'atelier et local associatif

- De petites améliorations

Arrivée de M. Emmanuel SLACHETKA à 20h18

ADMINISTRATION GENERALE :

Monsieur le Maire fait la lecture du budget Prévisionnel, analysé et préparé en commission finances le 27 février 2025.

Mme Emilie MATHIEU demande s'il est prévu de faire l'isolation et le chauffage de l'école. M. Didier SEIGLE répond qu'une étude a été faite mais qu'il n'y a eu aucun retour et Monsieur le Maire informe qu'une fois l'atelier fini, il sera temps de se pencher sur le chauffage et l'isolation de l'école.

DELIBERATIONS

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le conseil municipal examine le budget préparé par la municipalité et la commission finances. Ce budget tient compte des besoins et des projets en cours.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VOTE** le budget primitif de l'année 2025 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.
Il s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement : **699 877.51 €**
- Section d'Investissement : **1 419 514.07 €**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 dont les résultats sont conformes au compte de gestion du Trésorier,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **275 221.51 €**
- un excédent d'investissement de : **339 151.80 €**

Il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Décide** de ventiler l'excédent de fonctionnement de **275 221.51 €** comme suit :
 - Report au compte R 002 en section recette de fonctionnement du budget 2025 : **91 221.51 €**

- Report au compte 1068 en section recette d'investissement du budget 2025 :
184 000.00 €

- L'excédent de la section d'investissement de **339 151.80 €** sera reporté au budget primitif 2025, au compte R 001 excédent d'investissement reporté.

- **Charge** Monsieur le Maire de procéder aux écritures nécessaires.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision

DIVERS :

Eclairage public du parking

L'éclairage public du parking n'est pas compris dans le montant de la création de l'atelier.

Le TE 38 le propose (2 lampadaires simple, 3 doubles et 1 sur la façade) avec l'éclairage de l'abris de bus en plus. Ils prendraient 50% à charge du montant de 18 844€ HT, il resterait donc 9 422€ HT à la charge de la commune.

M. Didier SEIGLE soulève qu'il y aura une zone d'ombre au niveau du stade, car le TE38 ne s'occupe que des parkings ou de la voirie.

Les Elus, à l'unanimité des présents valident l'éclairage public pour le TE38 et vont étudier comment faire pour le stade.

Point travaux

M. SEIGLE Didier informe les Conseillers de l'avancée des travaux de l'atelier :

- le câble électrique a été installé le 05,
- les fondations ont commencées aujourd'hui,
- la charpente arrive le 30 pour un démarrage au 31 Mars,
- la fosse septique provisoire a été installée.

Tout est lancé !

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que l'aménagement de la place PMR, par l'entreprise HUTHER, est terminée, il ne manque plus que la barrière et le marquage au sol.

Elagage

M. SEIGLE Didier a fait élaguer le long du ruisseau en face du lotissement de Bonnevaux, par l'entreprise ODET, vendredi.

Commémoration

Mme BOUCHON Sylvie confirme que suite à la réunion avec M. TERRY, la commémoration du 19 Mars aura bien lieu le dimanche 16 Mars à 11h15.

Fête des mères

Mme Sylvie BOUCHON partage avec les Elus qu'il y a 9 enfants nés en 2024. La célébration de la fête des mères se fera le 24 Mai à 17h30 à la salle de Savas, car la salle des fêtes est louée et la mairie est prise pour un mariage.

Ecole

Mme Sylvie BOUCHON informe les Conseillers qu'un Conseil d'école aura lieu le 21 Mars à 17h30.

Ordures ménagères

Mme BOUCHON Sylvie a répertorié toutes les personnes pouvant être en difficultés face à la fin du ramassage des ordures ménagères en porte à porte. Un courrier leur sera distribué afin de leur proposer un service particulier.

Nous avons reçu un courrier postal, assez virulent, de M. DERUDERRE, incitant la commune à faire ce que Bièvre Isère ne fait pas. Monsieur le Maire va lui faire une réponse, une réunion d'information a eu lieu à ce sujet et cette personne n'était pas présente.

Mme Sylvie BOUCHON soulève le fait qu'il faille garder au moins 2 poubelles parce que les personnes qui louent ne pourront pas jeter des sacs poubelle de 200 litres dans les nouveaux PAV.

Assainissement

Monsieur le Maire annonce avoir eu une réunion assainissement informant du démarrage des travaux semaine prochaine.

Une fosse provisoire a été mise en place pour l'atelier en attendant l'arrivée de l'assainissement.

Prochain conseil municipal

Lundi 14 Avril 2025

Lundi 12 Mai 2025

Clôture de la séance : 22h07

Le Maire,

Bertrand DURANTON



Le secrétaire de séance

Chantal GENIN

